



PV 380 DU JEUDI 22 MARS 2018

GROUPEMENT LYON METROPOLE

Tél 04 78 84 18 48

lyonmetropole@lyon-rhone.fff.fr

➔ SECRETARIAT

Mme Christine BLANCHARD /Jean-François BLANCHARD

Les annuaires du District sont disponibles désormais au groupement le lundi soir uniquement de 17H à 19H30.

Feuilles de matchs : lorsque vous déposez vos feuilles de matchs dans la boîte aux lettres du groupement merci de les mettre sous enveloppe à notre nom sinon elles se baladent dans les diverses associations qui se trouvent à la même adresse.

Rappel : vos informations concernant les rencontres doivent nous parvenir 15 jours avant la date des matchs pour parution au PV. Actuellement vous nous informez ainsi que les clubs le jeudi; voir le vendredi précédent les rencontres, anticipez suffisamment tôt vos plannings pour que les clubs, le groupement soit informés. Merci.

Nous avons besoin pour nos finales de Coupes U15-U17-SENIORS de 2 terrains à 11 le dimanche 3 juin, et 2 terrains à 11 le dimanche matin 10 juin pour les finales U 13 (plateau 2 x 4 équipes) Merci de nous faire l'offre.

➔ COMMISSION COUPE SENIORS L. GUICHARD

Présent : Mr ANASTASI Patrick 06 66 61 67 52 glmu20u11@gmail.com

Qualifiés pour les ¼ finales : FC GERLAND 1-AS MINGUETTES 2 –AS CONLUENCE – ASUL – MAIA SONNIER-US MEYZIEU 2 – JS IRIGNY 2 – AS BUERS 2

Tirage le 26 mars à 18 h au GLM : Matchs programmés sous réserve le 22 avril avec date de repli le 10 mai.
½ finale le 20 mai.

➔ COMMISSION COUPE U17

Présent : Mr ANASTASI Patrick 06 66 61 67 52 glmu20u11@gmail.com

Clubs qualifiés pour les ¼ de finale : FC GERLAND –AS MONTCHAT- US VENISSIEUX 2 – ASBGL - AS BUERS –US MEYZIEU 2- ES TRINITE 2 - US VENISSIEUX 1.

Tirage des ¼ le 26 mars à 18H au GLM.

➔ COMMISSION COUPE U15

Présent : Mr MOUNIER Christian 06 68 03 65 42 cmglvu15@aliceadsl.fr

Equipes qualifiées Coupe Principale : US MEYZIEU 2 - ASBGL 2 - US MEYZIEU 3- FC GERLAND 2- FCL5- ASVEL2- AS MONTCHAT3- ES TRINITE 3

Equipes qualifiées Coupe complémentaire : ASVEL3- CHASSIEU DECINES 2- CS LYON1 – FC GERLAND 1-AS MONTCHAT 4 - ASAV 1 - OL FEMININ 4 - SCBTP 1

Tirage le 26 mars au GLM à 18h30 : Dates prévisionnelles : 21 avril ¼ finale – 8 mai ½ finale. Finale date et lieu à définir.

➔ COMMISSION U13

Présent : Mr Olivier FARGET et Melle DI NOTA Myriam (u13glm@yahoo.fr)

RAPPEL IMPORTANT : Lors de vos changements de dates, d'horaires ou de stade, je vous rappelle que le **délai est fixé à 14 jour pour parution dans le PV** dans les délais autorisés, en dessous des 14 jours, vous devez faire parvenir la copie de l'accord du club adverse.



PV 380 DU JEUDI 22 MARS 2018

L'horaire officiel pour la catégorie U13 est **14 H 00**, les horaires autorisés sont 10 H 00 et 15 H 30, et lorsque vous nous faites passer vos changements d'horaires par mails ou courriers, merci de noter les numéros des rencontres, les noms et numéros des équipes, les poules, les stades avec l'adresse exacte, ainsi que la date et l'heure.

L'horaire officiel de la catégorie U13 est 14 H 00 avec possibilité de dérogation.

Vous avez la possibilité de jouer à 10 H 00 (sous réserve de motivations sérieuses et valable à nous communiquer).

Vous avez la possibilité de jouer à 15 H 30 (sous réserve de motivations sérieuses et valable à nous communiquer).

RAPPEL : ATTENTION DES CHANGEMENTS ONT EU LIEU suite au forfait de l'US VENISSIEUX

- (Poule E/F) : Journée 6 (samedi 28 avril 2018) : FCBE FEYZIN BELLE ETOILE 2 – ASUL 3
- (Poule G) : Journée 6 (samedi 28 avril 2018) : US MEYZIEU 6 – USM PIERRE-BENITE 2
- (Poule E/F) : Journée 7 (samedi 5 mai 2018) : AS MONTCHAT 6 – ASVEL 4
- (Poule G) : Journée 7 (samedi 5 mai 2018) : FC ROULE MULATIERE 1 – FC LYON 9
- (Poule G) : Journée 7 (samedi 5 mai 2018) : USM PIERRE-BENITE 2 – US MEYZIEU 6
- (Poule E/F) : Journée 8 (samedi 26 mai 2018) : ASA VILLEURBANNE 1 – SC BRON TERRAILLON LA PERLE 2
- (Poule G) : Journée 8 (samedi 26 mai 2018) : FC LYON 9 – US MEYZIEU 6
- (Poule G) : Journée 8 (samedi 26 mai 2018) : FC GERLAND 4 – UGA DECINES 3
- (Poule E/F) : Journée 9 (samedi 2 juin 2018) : CS LYON 8^{ème} 1 – FC LYON 8
- (Poule G) : Journée 9 (samedi 2 juin 2018) : FC LYON 9 – UGA DECINES 3

Courriers, Fax, Courriels des clubs :

RAPPEL : AS MINGUETTES (Poule A – Equipe 3) : Mail reçu de Mr Karim LEGHRIB responsable de la catégorie U 13 du club le 17 mars 2018 nous informant qu'un arrêté municipal avait été pris par la commune de Vénissieux concernant les terrains stabilisés du stade Auguste Delaune. De ce fait la rencontre n° 20264461 opposant l'AS MINGUETTES 3 à l'OLYMPIQUE LYONNAIS 3 après accord de l'Olympique Lyonnais et de son éducateur aura lieu le **mercredi 4 avril 2018 à 15 H 30** au stade Auguste Delaune. **Accord de la commission U13.**

RAPPEL : AS MINGUETTES (Poule A – Equipe 3) : Mail reçu de Mr Karim LEGHRIB responsable de la catégorie U 13 du club le 2 mars 2018 nous informant qu'un arrêté municipal avait été pris par la commune de Vénissieux concernant les terrains en herbe du stade Auguste Delaune. De ce fait la rencontre n° 20264451 opposant l'AS MINGUETTES 3 à l'ES TRINITE 2 après accord de Mr Gérard GUIDICE président du club et de son éducateur aura lieu le **mercredi 21 mars 2018 à 15 H 30** au stade Auguste Delaune. **Accord de la commission U13.**

RAPPEL : AS MINGUETTES (Poule B – Equipe 4) : Mail reçu de Mr Karim LEGHRIB responsable de la catégorie U 13 du club le 2 mars 2018 nous informant qu'un arrêté municipal avait été pris par la commune de Vénissieux concernant les terrains en herbe du stade Auguste Delaune. De ce fait la rencontre n° 20264495 opposant l'AS MINGUETTES 4 à l'US MEYZIEU 3 n'a pu être jouée. Nous attendons l'accord de **l'US MEYZIEU** pour le report de la rencontre.

Nous n'avons toujours pas de réponse de la part de l'US MEYZIEU pour le report de cette rencontre ?

Feuilles de matchs manquantes : Match en attente de reprogrammation :

- **Journée 3** : (Poule B) Match 20264495 : AS MINGUETTES 4 – US MEYZIEU 3
- **Journée 3** : (Poule A) Match 20264451 : AS MINGUETTES 3 – ES TRINITE 2
- **Journée 5** : (Poule A) Match 20264461 : AS MINGUETTES 3 – OLYMPIQUE LYONNAIS 3

Feuilles de matchs manquantes : 2^{ème} et Dernier rappel - Feuilles de matchs à faire parvenir au groupement avant application de l'article 22.1 des règlements page 98 de l'annuaire du district de Lyon et du Rhône de football.

- **Journée 4** : (Poule A) Match 20264456 : AS MONTCHAT 1 – VILLEURBANNE UNITED 2
- **Journée 4** : (Poule E) Match 20264636 : JS IRIGNY 1 – CS LYON 8^{ème} 1
- **Journée 4** : (Poule E/F) Match Exempt 004 : VILLEURBANNE UNITED 3 – UGA DECINES 2

Feuilles de matchs manquantes : 1^{er} RAPPEL.

- **Journée 5** : (Poule A) Match 20264458 : ASUL 1 – AS MONTCHAT 1
- **Journée 5** : (Poule A) Match 20264459 : CDFC CHASSIEU-DECINES 3 – AS BRON GRAND LYON 1
- **Journée 5** : (Poule B) Match 20264504 : OLYMPIQUE LYONNAIS Féminin 4 – US MEYZIEU 3
- **Journée 5** : (Poule B) Match 20264506 : AS MONTCHAT 4 – AS MINGUETTES 4
- **Journée 5** : (Poule C) Match 20264547 : CO SAINT FONS 1 – ASVEL 3
- **Journée 5** : (Poule C) Match 20264549 : AS MONTCHAT 3 – US VENISSIEUX 2
- **Journée 5** : (Poule C) Match 20264550 : AS TRINITE 5 – FC LYON 6
- **Journée 5** : (Poule C) Match 20264551 : SC BRON TERRAILLON LA PERLE 1 – CS LYON 8^{ème} 2
- **Journée 5** : (Poule D) Match 20264594 : FC LYON 7 – AS MONTCHAT 7



PV 380 DU JEUDI 22 MARS 2018

- **Journée 5** : (Poule D) Match 20264595 : ES CHARLY 1 – FCBE FEYZIN BELLE ETOILE 1
- **Journée 5** : (Poule E) Match 20264639 : AS MONTCHAT 6 – VILLEURBANNE UNITED FC 3
- **Journée 5** : (Poule E) Match 20264640 : CS LYON 8^{ème} 1 – CDFC CHASSIEU-DECINES 4
- **Journée 5** : (Poule F) Match 20264413 : CO SAINT FONTS 2 – SC BRON TERRAILLON LA PERLE 2
- **Journée 5** : (Poule F) Match 20264415 : ENTENTE VENISSIEUX 69 Féminin 5 – FC LYON 8
- **Journée 5** : (Poule G) Match 20264369 : FC ROULE MULATIERE 1 – FC LYON 9
- **Journée 5** : (Poule E/F) : USM PIERRE-BENITE 1 – AS MONTCHAT 8
- **Journée 5** : (Poule G) : USM PIERRE-BENITE 2 – UGA DECINES 3

COMMISSION COUPE DE GROUPEMENT U13 PRINCIPALE

Présent : Mr Olivier FARGET et Melle DI NOTA Myriam (u13glm@yahoo.fr)

Rappel des règles pour le bon déroulement des plateaux de coupe de Groupement :

- Lors du tirage au sort des poules de la coupe de groupement en catégorie U13, le club qui est tiré en premier à la charge du bon déroulement du plateau (organisation, sécurité, gestion de la feuille de match) et doit retourner la feuille de match dans les délais (**48 heures**) au groupement LYON-METROPOLE.
- Vous devez télécharger les feuilles de matchs homologuées sur le site internet du District du Rhône de Football :
- Feuille de match et règlement de la coupe de groupement (à présenter par le club recevant aux autres clubs) : <https://lyon-rhone.fff.fr/wp-content/uploads/sites/105/2017/10/Feuille-de-match-Coupe-U13.pdf>
- Feuille d'effectifs et de jongles de la coupe de groupement (à présenter par le club recevant aux autres clubs) : <https://lyon-rhone.fff.fr/wp-content/uploads/sites/105/2017/10/Feuille-de-jonglerie-Coupe-U13.pdf>
- Le club recevant doit (suite au tirage et à la parution des poules) remplir cette feuille de match ainsi que les feuilles de jongles (Type de coupe, date, nom des clubs, numéros des Clubs) accompagné des autres clubs.

Règlement de la Coupe de Groupement catégorie U13 :

- Rendez vous sur les stades à **13 H 15**.
 - Début de l'épreuve de jonglerie à **13 H 40**.
 - Début des rencontres à **14 H 00** précise.
 - Un joueur(e) ne pourra être inscrit (e) sur la feuille de match que si il (elle) en possession de sa licence ou, à défaut, d'une pièce d'identité avec sa photo et muni (e) d'un certificat médical qui peut-être celui figurant sur la demande de licence (original ou copie) établie au nom du joueur (e) et comportant le nom du médecin, la date de l'examen et sa signature manuscrite.
 - L'équipe se compose de **8 joueurs** dont un gardien de but et de **3 remplaçants**.
 - Pour les plateaux à **4 équipes**, les équipes joueront **3 matches de 20 minutes** (sans mi-temps).
 - Pour les plateaux à **3 équipes**, les équipes joueront **2 matches de 30 minutes** (sans mi-temps).
 - Ballon taille N°4
 - Hors-jeu sanctionnés à partir de la ligne médiane.
 - Les remplacements sont illimités et effectués à un arrêt de jeu.
 - Coups francs directes ou indirectes en fonction de la faute (cf. lois du jeu foot à 8 sur site du District). Les joueurs adverses se placent à 6 m.
 - Le gardien n'a pas la possibilité de se saisir du ballon à la main, dans sa surface de réparation, sur une passe d'un partenaire. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.
 - Interdiction pour le gardien de relancer le ballon de volée ou de ½ volée. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.
 - Sur une sortie de but la remise en jeu est réalisée aux 9m (au niveau du point de penalty) et non sur la ligne des 13m
 - Sur toutes les reprises de jeu l'adversaire le plus proche doit se trouver au minimum à 6m.
 - Dimension de la surface de réparation : 26m de large sur 13m de profondeur.
- En l'absence d'arbitre officiel, l'arbitrage :
- Se fera à la pièce pour les poules de 4.
 - Incombera à l'éducateur de l'équipe qui ne joue pas pour les poules de 3.

ATTENTION :

- Pour le bon déroulement des plateaux de la "Coupe U13" les rotations entre chaque match doivent être rapides. Durée du plateau = 1 heure 20 minutes (plateau de 4 équipes)
- Tous les enfants doivent participer.



PV 380 DU JEUDI 22 MARS 2018

Classement : S'il y a égalité entre deux équipes au niveau des points.

Il faut pour les départager prendre en compte dans cet ordre les éléments suivants :

- Goal average particulier.
- Epreuve de jonglerie que l'on réalise systématiquement avant le début des rencontres.
- Goal average général.

Nouvelles mesures réglementaires de l'épreuve de jonglerie : L'épreuve de jonglerie (voir règlement sur la feuille épreuve de jonglerie) est à réaliser obligatoirement avant le début des rencontres. Dans le cas où celle-ci ne serait pas effectuée, aucune équipe ne sera qualifiée pour le tour suivant. Si une ou plusieurs équipes ne réalisent pas l'épreuve de jonglerie avant les rencontres, l'ensemble de leurs rencontres seront considérées comme perdues.

Déroulement de l'épreuve de jonglerie : Les éducateurs se réunissent avec la feuille de match à remplir. Ils réunissent les joueurs des deux équipes (A avec B et C avec D) afin de rappeler le règlement de l'épreuve de jonglerie. Puis, les enfants réalisent l'épreuve de jonglerie en binôme (un joueur de chaque équipe). Chaque joueur compte les jonglages de son adversaire et les résultats sont annoncés au fur et à mesure aux éducateurs.

Objectif :

- Pieds(s) : 50 contacts.
- Tête : 20 contacts.
- Levée du ballon au pied pour le jonglage au(x) pied(s) et à la main pour le jonglage tête.
- Aucune surface de rattrapage.
- Tous les enfants participent et réalisent deux essais au(x) pied(s) et deux essais à la tête.
- Le deuxième essai est réalisé uniquement si le premier n'a pas permis d'atteindre l'objectif fixé.
- Seul le meilleur essai au(x) pied(s) et à la tête de chaque joueur est pris en compte.

Comptage des points : Il s'effectue sur le total des 8 meilleurs résultats (addition des résultats pieds + tête) sur les 11 participants. En cas d'égalité prendre le meilleur 9^{ème}, le meilleur 10^{ème} et enfin le meilleur 11^{ème}.

1/2 finale de Coupe Principale : Samedi 24 mars 2018 à 14 H 00 (rendez vous des équipes à 13 H 15).

Poule 1 : ES TRINITE 2 / US VENISSIEUX 3 / AS MINGUETTES 2 / FC LYON 2 (Stade Bavozet)

Poule 2 : AS MONTCHAT 5 / ES TRINITE 4 / FC LYON 3 / VILLEURBANNE UNITED 1 (Stade Marc Vivien Foé)

Poule 3 : UGA DECINES 1 / ES TRINITE 3 / CO ST FONS 2 / AS MONTCHAT 2 (Stade Raymond Troussier)

Poule 4 : CS BRON TERRAILLON LA PERLE 2 / AS MONTCHAT 4 / OLYMPIQUE LYONNAIS 3 / FC LYON 5 (Stade Léo Lagrange)

COMMISSION COUPE DE GROUPEMENT U13 COMPLEMENTAIRE

Présent : Mr Olivier FARGET et Melle DI NOTA Myriam (u13glm@yahoo.fr)

US VENISSIEUX : (Coupe Complémentaire Poule 2) : Mail de Mr BARRAS Christian correspondant du club reçu le 5 mars 2018 nous informant que le plateau de coupe complémentaire poule 2 sera joué le samedi 24 mars 2018 à 15 H 30.

Rappel des règles pour le bon déroulement des plateaux de coupe de Groupement :

- Lors du tirage au sort des poules de la coupe de groupement en catégorie U13, le club qui est tiré en premier à la charge du bon déroulement du plateau (organisation, sécurité, gestion de la feuille de match) et doit retourner la feuille de match dans les délais (48 heures) au groupement LYON-METROPOLE.
- Vous devez télécharger les feuilles de matchs homologuées sur le site internet du District du Rhône de Football :
- Feuille de match et règlement de la coupe de groupement (à présenter par le club recevant aux autres clubs) : <https://lyon-rhone.fff.fr/wp-content/uploads/sites/105/2017/10/Feuille-de-match-Coupe-U13.pdf>
- Feuille d'effectifs et de jongles de la coupe de groupement (à présenter par le club recevant aux autres clubs) : <https://lyon-rhone.fff.fr/wp-content/uploads/sites/105/2017/10/Feuille-de-jonglerie-Coupe-U13.pdf>
- Le club recevant doit (suite au tirage et à la parution des poules) remplir cette feuille de match ainsi que les feuilles de jongles (Type de coupe, date, nom des clubs, numéros des Clubs) accompagnés des autres clubs.

Règlement de la Coupe de Groupement catégorie U13 :

- Rendez vous sur les stades à 13 H 15.



PV 380 DU JEUDI 22 MARS 2018

- Début de l'épreuve de jonglerie à **13 H 40**.
 - Début des rencontres à **14 H 00** précise.
 - Un joueur(e) ne pourra être inscrit (e) sur la feuille de match que si il (elle) en possession de sa licence ou, à défaut, d'une pièce d'identité avec sa photo et muni (e) d'un certificat médical qui peut-être celui figurant sur la demande de licence (original ou copie) établie au nom du joueur (e) et comportant le nom du médecin, la date de l'examen et sa signature manuscrite.
 - L'équipe se compose de **8 joueurs** dont un gardien de but et de **3 remplaçants**.
 - Pour les plateaux à **4 équipes**, les équipes joueront **3 matches de 20 minutes** (sans mi-temps).
 - Pour les plateaux à **3 équipes**, les équipes joueront **2 matches de 30 minutes** (sans mi-temps).
 - Ballon taille N°4
 - Hors-jeu sanctionnés à partir de la ligne médiane.
 - Les remplacements sont illimités et effectués à un arrêt de jeu.
 - Coups francs directes ou indirectes en fonction de la faute (cf. lois du jeu foot à 8 sur site du District). Les joueurs adverses se placent à 6 m.
 - Le gardien n'a pas la possibilité de se saisir du ballon à la main, dans sa surface de réparation, sur une passe d'un partenaire. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.
 - Interdiction pour le gardien de relancer le ballon de volée ou de ½ volée. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.
 - Sur une sortie de but la remise en jeu est réalisée aux 9m (au niveau du point de penalty) et non sur la ligne des 13m
 - Sur toutes les reprises de jeu l'adversaire le plus proche doit se trouver au minimum à 6m.
 - Dimension de la surface de réparation : 26m de large sur 13m de profondeur.
- En l'absence d'arbitre officiel, l'arbitrage:
- Se fera à la pièce pour les poules de 4.
 - Incombera à l'éducateur de l'équipe qui ne joue pas pour les poules de 3.

ATTENTION :

- Pour le bon déroulement des plateaux de la "Coupe U13" les rotations entre chaque match doivent être rapides. Durée du plateau = 1 heure 20 minutes (plateau de 4 équipes)
- Tous les enfants doivent participer.

Classement : S'il y a égalité entre deux équipes au niveau des points. Il faut pour les départager prendre en compte dans cet ordre les éléments suivants :

- Goal average particulier.
- Epreuve de jonglerie que l'on réalise systématiquement avant le début des rencontres.
- Goal average général.

Nouvelles mesures réglementaires de l'épreuve de jonglerie : L'épreuve de jonglerie (voir règlement sur la feuille épreuve de jonglerie) est à réaliser obligatoirement avant le début des rencontres. Dans le cas où celle-ci ne serait pas effectuée, aucune équipe ne sera qualifiée pour le tour suivant.

Si une ou plusieurs équipes ne réalisent pas l'épreuve de jonglerie avant les rencontres, l'ensemble de leurs rencontres seront considérées comme perdues.

Déroulement de l'épreuve de jonglerie : Les éducateurs se réunissent avec la feuille de match à remplir. Ils réunissent les joueurs des deux équipes (A avec B et C avec D) afin de rappeler le règlement de l'épreuve de jonglerie.

Puis, les enfants réalisent l'épreuve de jonglerie en binôme (un joueur de chaque équipe).

Chaque joueur compte les jonglages de son adversaire et les résultats sont annoncés au fur et à mesure aux éducateurs.

Objectif :

- Pieds(s) : 50 contacts.
- Tête : 20 contacts.
- Levée du ballon au pied pour le jonglage au(x) pied(s) et à la main pour le jonglage tête.
- Aucune surface de rattrapage.
- Tous les enfants participent et réalisent deux essais au(x) pied(s) et deux essais à la tête.
- Le deuxième essai est réalisé uniquement si le premier n'a pas permis d'atteindre l'objectif fixé.
- Seul le meilleur essai au(x) pied(s) et à la tête de chaque joueur est pris en compte.



PV 380 DU JEUDI 22 MARS 2018

Comptage des points : Il s'effectue sur le total des 8 meilleurs résultats (addition des résultats pieds + tête) sur les 11 participants. En cas d'égalité prendre le meilleur 9^{ème}, le meilleur 10^{ème} et enfin le meilleur 11^{ème}.

1/2 finale de Coupe Principale : Samedi 24 mars 2018 à **14 H 00** (rendez vous des équipes à **13 H 15**).

Poule 1 : ASUL 2 / CDFC CHASSIEU-DECINES 4 / AS BELLECOUR-PERRACHE 2 / UGA DECINES 2 (Stade Séverine)

Poule 2 : US VENISSIEUX 2 / AS MONTCHAT 3 / FC GERLAND 2 (Stade Laurent Gerin) à **15 H 30**.

Poule 3 : VILLEURBANNE UNITED FC 2 / US MEYZIEU 3 / ASUL 3 (Stade de la Viabert)

Poule 4 : US MEYZIEU 4 / CDFC CHASSIEU-DECINES 2 / ASVEL 3 (Stade des Servièzes)

➡ **COMMISSION PLATEAUX U13**

Présent : Mr Olivier FARGET et Melle DI NOTA Myriam (u13glm@yahoo.fr)

Règlement des plateaux catégorie U13 : même règlement que la Coupe de Groupement catégorie U13 (**Y compris l'épreuve de jonglerie obligatoire avant les rencontres**) :

Plateau : Samedi 24 mars 2018 à **14 H 00** (rendez vous des équipes à **13 H 15**).

Plateau 1 : AS BRON GRAND LYON 1 / FC GERLAND 1 / US VENISSIEUX 1 / AS MINGUETTES 3 (Stade Jean Jaurès)

Plateau 2 : ASVEL 2 / AS BUERS 2 / AS ALGERIENNE VILLEURBANNE 1 / VILLEURBANNE UNITED 3 (Stade des iris)

Plateau 3 : CDFC CHASSIEU-DECINES 3 / AS MONTCHAT 8 / CO ST FONS 1 / ES CHARLY 1 (Stade Romain Tisserand)

Plateau 4 : FC LYON 6 / US MEYZIEU 2 / CS LYON 8^{ème} 1 / AS MONTCHAT 6 (Stade du Clos Layat)

Plateau 5 : FC GERLAND 3 / JS IRIGNY 1 / FC ROULE MULATIERE 1 / USM PIERRE BENITE 1 (Stade des Channées)

Plateau 6 : AS BUERS 1 / AS BRON GRAND LYON 2 / FC LYON 4 / US MEYZIEU 6 (Stade Armand)

Plateau 7 : AS MINGUETTES 4 / US MEYZIEU 5 / UGA DECINES 3 / AS BRON GRAND LYON 3 (Stade Auguste Delaune)

Plateau 8 : FCBE FEYZIN BELLE ETOILE 2 / SC BRON TERRAILLON LA PERLE 1 / CS LYON 8^{ème} 2 (Stade)

Plateau 9 : AS ALGERIENNE 2 / ES TRINITE 5 / AS MONTCHAT 7 / ASVEL 4 (Stade Ahmed Mokrane)

➡ **COMMISSION U11**

Présents : Mme Blanc Séverine (u7groupement@laposte.net) Mr MOLINARI Hervé (04 78 58 40 61 ou 06 13 65 10 13)

Toutes demandes de changement d'horaires, de terrains, et de désiratas ne sera pris en compte **UNIQUEMENT** par voie de mails, fax et/ou courriers. Aucuns appels téléphoniques ne seront pris en compte.

« Les écrits restent, les paroles s'envolent.... »

Infos :

« Lois du jeu – pratique U11 :

Suite à de nombreux retours d'éducateurs et aux observations effectuées le week-end sur la pratique ; nous constatons un nombre très important de matchs U11 qui se jouent avec de l'**auto-arbitrage**.

Nous vous rappelons que l'ensemble des matchs U11 doivent être arbitrés par une personne bien identifiée au milieu du terrain. En effet, la présence d'un arbitre dans le jeu est obligatoire pour cette catégorie et donc cela ne peut pas se faire par les éducateurs sur le bord du terrain.

Cette pratique d'auto-arbitrage est valable uniquement pour les catégories U7 et U9. De nombreux soucis ont été relatés ou observés à cause de cette pratique avec auto-arbitrage. Nous vous demandons donc de bien respecter les lois du jeu qui demande un arbitre au milieu du terrain. Nous comptons sur vous pour que l'ensemble des matchs U11 soient arbitrés de la bonne manière afin que les rencontres se passent correctement.

RAPPEL PRATIQUE LIMITROPHE : Dans le cadre de la pratique du week-end, nous avons planifié 2 dates de pratique limitrophe en U11 les 26/05/18 et 02/06/18. Cette pratique vise à diversifier la saison et permettra de rencontrer d'autres clubs qu'à l'accoutumé. En effet, nous souhaitons organiser des plateaux inter-groupement avec quand même une limitation des déplacements (de 20 à 30 km max.). Cette pratique est sur la base du volontariat et nécessite donc un engagement de votre part (retour de mail) auprès du groupement avant le 02/04/18.

Mon club souhaite participer à la pratique limitrophe des 26/05/18 et 02/06/18 et s'engage à se déplacer sur le lieu du plateau

OUI

OUI mais que pour les équipes :/...../...../...../...../...../...../...../.....

NON



PV 380 DU JEUDI 22 MARS 2018

PS : tous les clubs qui ne souhaitent pas participer à cette pratique limitrophe seront désignés sur des plateaux dans leur groupement.

Retour à faire auprès du groupement par retour de mail avant le lundi 02 avril 2018.»

Merci pour les équipes qui désirent participer de nous rendre réponse au plus tôt.

Retour des clubs :

FCL 6 équipes. Lu et noté

AS BUERS 2 équipes. Lu et noté.

AS MONTCHAT 8 équipes. Lu et noté.

Us MEYZIEU 1 équipe (3). Lu et noté.

ES TRINITE 6 équipes. Lu et noté.

AS MINGUETTES 6 équipes. Lu et noté.

US VENISSIEUX 6 équipes. Lu et noté.

Par défaut l'heure officielle est 14h faites nous passer vos changements d'horaires (10H-11H sous conditions)

Dans le doute prenez contact avec les clubs.

A rajouter dans vos plannings les journées du 26 mai et 2 juin journées limitrophes pour les équipes volontaires sinon plateaux traditionnels dans le groupement.

HORAIRES

Mail UGA DECINES : Tous les plateaux à 10H. Lu et noté.

Mail OL : Tous les plateaux à 10H. Lu et noté

Mail OL Féminin : Tous les plateaux à 14H.

Mail US MEYZIEU : Tous les plateaux à 10H.

Mail FC GERLAND : Tous les plateaux de la saison à 10H.

Mail US VENISSIEUX : Tous les plateaux à 10H sauf :

Poule A Journée 4 du samedi 24 Mars 2018 se jouera à 11h00 stade L.Gerin (après festi foot u9)

U.S.VENISSIEUX 1 - A.S.U.L. 1 - O.L. 1 - A.S.M. 1

Poule E Journée 4 du samedi 24 Mars 2018 se jouera à 14h00 stade L.Gerin

U.S.VENISSIEUX 5 - A.S.MINGUETTES 4 - A.S.MONTCHAT 7 - A.S.V.E. L. 4

Mail AS BUERS : Tous les plateaux à 10H stade ARMAND

Mail ASAV : Tous les plateaux à 10H stade MOKRANE. Lu et Noté.

Mail ASVEL : Tous les plateaux à 10H stade des IRIS. Lu et Noté.

Mail ASBGL : Tous les plateaux à 10H stade J.JAURES

Mail ASUL : les plateaux U 11 se dérouleront à 10 H sauf en cas de réception d'un festi foot U9 dans ce cas les plateaux commenceront à 11H.

Mail FEYZIN : Tous les plateaux à 10H stade J.BOUIN.

FCR MULATIERE : tous les plateaux à 10h sauf en cas de réception festi foot U9 à ce moment la 11H.

Mail CS LYON : tous les plateaux à 10 H sauf en cas de réception d'un festi foot U9 à ce moment la 11H

MAIL ES TRINITE : Tous les plateaux U11 se joueront à 10h00 sauf Poule A : 24 mars 2018 le plateau

débutera à 11h00 équipes concernées : AS BRON 2 , FCL 3 , TRINITE 2 , TRINITE 3

05 mai 2018 idem : équipes concernées : BRON TERRAILLON 1 , CHASSIEU 3 , US VENISSIEUX 3 et TRINITE 4

MAIL ENT S CHARLY : Tous les plateaux 14H

Mail VILLEURBANNE UNITED : tous les plateaux à 10h sauf en cas de réception festi foot U9 à ce moment la 11H dont la journée du 24 mars poule B équipes concernées VUFC 1-FEYZIN1- MONTCHAT 2 -GERLAND 2

Equipe **FC UNITED 4 poule F** est une équipe **masculine** et non féminine.

Mail LYON SPORT METROPOLE : Tous les plateaux à 14H plaine des jeux de Gerland terrain N°4. Lu et Noté

Mail Pole Féminin AS Minguettes : il faut lire dans la Poule F **Entente Féminines Vénissieux 69 1F** et non AS Minguettes Vénissieux 1F

Mai SCBTP : tous les plateaux à 10h sauf en cas de réception festi foot U9 à ce moment la 11H dont journée du 24 mars.

Mail CO ST FONS : tous les plateaux 10H stade de la Cressonnière.

Mail AS MINGUETTES : plateau U11 Poule F du samedi 24 mars aura lieu à 10h00 au stade Auguste DELAUNE.

Entente Féminine Vénissieux 69 recevra : USM PIERRE-BENITE, FC GERLAND /FC LYON.



PV 380 DU JEUDI 22 MARS 2018

le plateau U11 Poule C de ce même samedi aura lieu à **14h00** au stade Auguste DELAUNE.

Equipes concernées : AS MINGUETTES 3, AS BUERS 3, ASAV 1, FC LYON 9

Mail CHASSIEU DECINES plateau U11 poule C 3me phase journée 4

équipes concernées (CDFC 3 - TRINITE 4 - UGA 1 - ASAV 1)

samedi 24-03-2018 **11H00** stade Romain TISSERAND 17 chemin de TREVE CHASSIEU

Mail AS MONTCHAT :

Montchat(U11-1): Plateau A503 le 28/04 à 10h00 au stade Marc Vivien Foé

Equipes concernées : Montchat(1) - Buers(1) - FC Lyon(3) - Minguettes(1)

Montchat(U11-2): Poule B, tous les plateaux à 14h00 au stade Juninho

Montchat(U11-3): Poule B, tous les plateaux à 14h00 au stade Juninho

Montchat(U11-4): Poule D, tous les plateaux à 10h00 au stade Juninho

Montchat(U11-5): Plateau D402 le 24/03 à **11H00** au stade Marc Vivien Foé (suite plateau U9)

Equipes concernées : Montchat(5) - Villeurbanne United(3) - FC Lyon(8) - US Vénissieux(4)

Montchat(U11-6) : Poule F, tous les plateaux à 14h00 au stade Juninho

Montchat(U11-7): Poule E, tous les plateaux à 10h00 au stade Juninho

Montchat(U11-8): Poule G, tous les plateaux à 10h00 au stade Juninho

Mail AS MINGUETTES : U11 Poule F / Plateau journée 4 du 24/03/2018 à 14h00. (Entente Féminine Vénissieux 69 Football).

U11PouleC/Plateaujournée6du05/05/2018à14h00.

Mail FCL :

Journée	Jour	Coup Envoi	Adversaires	Lieu
4	Sam 24/03	10h00	Centre FC Lyon 1 (A404)	Stade du Clos Layat - Synthétique #2
			Meyzieu 1, Buers 1 et 2	260 Route de Vienne, 69008 Lyon
	Sam 24/03	10h00	Centre FC Lyon 2 (A403)	Stade du Clos Layat - Synthétique #1
			FCL U10, Montchat 1, Trinité 1	260 Route de Vienne, 69008 Lyon
Sam 24/03	11h00	Centre FC Lyon U11 Féminines 2 (G404)	Stade du Clos Layat - Synthétique #2	
		FCL U11, Gerland Fem	260 Route de Vienne, 69008 Lyon	
Sam 24/03	11h00	Centre FC Lyon 7 (B403)	Stade du Clos Layat - Synthétique #1	
		FC Gerland 1, CO Saint Fons 1, US Meyzieu 3	260 Route de Vienne, 69008 Lyon	
Journée	Jour	Coup Envoi	Adversaires	Lieu
5	Sam 28/04	10h00	Centre FC Lyon 6 (D503)	Stade du Clos Layat - Synthétique #1
			Asvel 2, Chassieu 4, US Vénissieux 4	260 Route de Vienne, 69008 Lyon
Sam 28/04	10h00	10h00	Centre FC Lyon 12 (F504)	Stade du Clos Layat - Synthétique #2
			Vill United Fem 1 et 2, Ming Fem,	260 Route de Vienne, 69008 Lyon
Journée	Jour	Coup Envoi	Adversaires	Lieu
6	Sam 05/05	10h00	Centre FC Lyon 5 (A601)	Stade Roger Ebrard
			FCL U10-Selection, Asul 1, US Venissieux 1	61 Avenue Viviani, 69008 Lyon
	Sam 05/05	10h00	Centre FC Lyon 8 (D604)	Stade du Clos Layat - Synthétique #1
Chassieu 4, US Vénissieux 4, AS Minguettes 2			260 Route de Vienne, 69008 Lyon	
Sam 05/05	10h00	10h00	Centre FC Lyon 10 (F504)	Stade du Clos Layat - Synthétique #2
			FCL U9-2, Bellecour 3, Montchat 6	260 Route de Vienne, 69008 Lyon

Anomalies :

Plateau C 202 du 10 mars :

Clubs concernés : UGA 1-MINGUETTES 1-VENISSIEUX 3-GERLAND 3

Comment se fait-il que la feuille de plateau arrive au groupement à moitié remplie ?

Plateau C 303 du 17 mars, merci au club de **l'AS BELLECOUR** de nous prévenir pour tout changement d'horaires même au dernier moment.

LYON METROPOLE plateau G 105 du 3 mars merci de nous communiquer les scores du plateau ceux-ci ne sont pas indiqués ? Clubs en présences MONTCHAT 8-FCL13-FCL14



PV 380 DU JEUDI 22 MARS 2018

➡ COMMISSION U9

Présent : Mr T.COIGNOT

Rappel : Donner la feuille d'effectif à la table de marque. OBLIGATOIRE. Toute feuille absente sera amendée.
Rayer les enfants et dirigeants absents, ne doit apparaître que les joueurs présents. Attention respectez les horaires ; après les festi foot à 9h30 il y a d'autres matchs U11 à 11H.

FESTI-FOOT DU 24 MARS

FESTI-FOOT à 10H

FEYZIN STADE J.BOUIN : FEYZIN 1-2 / FCL 7-8 / ES TRINTE 5-6 / AS MONTCHAT 5-6

CHARLY STADE R.BOURETTE : CHARLY 1-2 / O.LYONNAIS 1-2 / AS BELLECOUR 1-2 / ES TRINITE 1-2

FCL STADE CLOS LAYAT : FCL 3-4 / US VENISSIEUX 1-2 / CO ST FONTS 3 / AS BELLECOUR 3 / AS MINGUETTES 5-6

PIERRE BENITE STADE BROTIILLON : PIERRE BENITE 1-2 / O.LYONNAIS 4F-5F / ASVEL 1-2 / US MEYZIEU 1-2

US MEYZIEU STADE DES SERVICIERES : US MEYZIEU 3-4 / ASVEL 5 / FCL 9-10 / FC GERLAND 5 / AS MONTCHAT 9-10

US MEYZIEU STADE DES SERVICIERES : US MEYZIEU 5-6 / ASVEL 6 / FCL 11-12 / FC GERLAND 6-7F / AS MONTCHAT 11

AS MINGUETTES STADE DELAUNE : AS MINGUETTES 3-4 / FCL13-14 / VUFC 5F / AS MONTCHAT 7-8 / ASBGL 5

FESTI FOOT à 9H30

CS LYON STADE SAEZCS LYON1-2 / LYON SPORT 1-2 / AS BUERS 1-2 / CHARLY 3 / FEYZIN 3

ASUL STADE SEVERINE : ASUL 1-2 / VUFC 3-4 / FCL 5-6 / AS BUERS 4

VUFC STADE DE LA VIABERT : VUFC 1-2 / CO ST FONTS 1-2 / JS IRIGNY 1-2 / FCL 1-2

SCBTP STADE L.LAGRANGE : SCBTP 3-4 / ASVEL 3-4 / AS MONTCHAT 3-4 / PIERRE BENITE 3 / JS IRIGNY 3

ES TRINITE STADE BAVOZET : ES TRINITE 3-4 / O.LYONNAIS 3 / ASAV 1-2 / US VENISSIEUX 5-6 / FCL 15F

AS MONTCHAT STADE FOE : AS MONTCHAT 1-2 / SCBTP 1-2 / FCR MULATIERE 1-2 / ENTENTE VENISSIEUX 1F-2F

CHASSIEU DECINES FC STADE TISSERAND : CHASSIEU 1-2 / ASBGL 1-2 / FC GERLAND 1-2 / UGA 1 / AS BUERS 3

CHASSIEU DECINES FC STADE TISSERAND : CHASSIEU 3-4 / ASBGL 3-4 / FC GERLAND 3-4 / UGA 2-3

US VENISSIEUX STADE L.GERIN : US VENISSIEUX 3-4 / CHASSIEU DECINES 5F-6F / AS MINGUETTES 1-2 / US MEYZIEU 7-8

➡ COMMISSION U7

Présent : Mr C. MOUNIER 06 68 03 65 42 cmglvu15@aliceadsl.fr

Donner la feuille d'effectif à la table de marque. OBLIGATOIRE. Toute feuille absente sera amendée.
Rayer les enfants et dirigeants absents, ne doit apparaître que les joueurs présents.

Compte rendu Festi-Animation du 17 mars sur le site de l'US VENISSIEUX.

Malgré le temps pluvieux 21 équipes sur 24 de prévues étaient présentes pour participer au troisième festi animation du GLM. Trois ateliers de jeux ; motricité étaient mis en place par des éducateurs en validation de diplômes Les enfants ont pu jouer des matchs (4 en total au lieu de 6 vu les conditions météo) et tous participer aux animations.

Remerciements aux courageux qui étaient sur le terrain (dirigeants ; éducateurs ; membres du GLM ; aux enfants) et un grand merci à l'US VENISSIEUX pour son aide sur le terrain et pour leur accueil.

Clubs recevant il nous manque des feuilles de bilan ?

Festi-Foot du 3 mars

US MEYZIEU : CS LYON absent

AS MONTCHAT : manque feuille effectif SCBTP

As BELLECOUR : RAS

Festi-foot du 17 MARS

VUFC : absence AS BRON –manque feuille effectif AS BELLECOUR

UGA : manque feuille effectif SCBTP

FCBE : RAS

Mail ASVEL : proposition de terrain pour le 28 avril. Remerciements.